

Lundi 14 novembre 2022

HANDICAP

47 binômes pour la deuxième édition du DuoDay à la Ville d'Annecy ce jeudi 17 novembre !

Jeudi 17 novembre, la Ville d'Annecy participera pour la seconde fois au DuoDay, un événement national qui œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Une démarche qui s'inscrit dans un plan d'actions global pour faire d'Annecy une ville inclusive.

« Après une première participation réussie grâce à l'adhésion enthousiaste des agents de la collectivité et des élus à ce projet, la Ville d'Annecy réitère sa participation au DuoDay. Cette journée est le point d'orgue d'une démarche au long cours, d'un travail mené par les équipes de la Ville et de la municipalité autour de l'inclusion. ».

**Jean-Louis Toe, adjoint en charge de l'accessibilité,
du handicap et de l'inclusion**

47 binômes concrétisés : Annecy bien classée parmi les villes françaises

Cette année, 47 agents ont répondu présents pour participer au DuoDay et donc accueillir une personne en situation de handicap sur leur lieu de travail ce jeudi 17 novembre. Organisé chaque année dans de nombreuses entreprises, collectivités et associations de France, le DuoDay permet à des personnes en situation de handicap de découvrir un métier le temps d'une immersion sur une journée. L'édition 2021 avait regroupé 38 duos à la Ville d'Annecy.

Les 47 postes proposés par la Ville illustrent bien la diversité des secteurs présents au sein d'une collectivité : action sociale, musées, médiathèques, communication, périscolaire, coordination de proximité, espaces verts, métiers du théâtre, état civil....

Et après le DuoDay ?

Pour que le DuoDay ne soit pas une action vaine et que les bénéficiaires dépassent la journée concernée, la Ville, à travers la référente handicap des Ressources humaines, est mobilisée sur le suivi individuel des sollicitations des personnes accueillies le jour du DuoDay : demandes de rendez-vous, stages, immersions, emplois, transmission de CV... Ainsi, plusieurs personnes ayant participé au DuoDay en 2021 au sein de la Ville ont pu bénéficier d'un stage plus long dans la collectivité et de CDD.

Et, plus globalement, dans le cadre de sa politique handicap, la ville a souhaité élaborer avec les associations partenaires une feuille de route co-construite sur 7 axes de travail :

- Les modes de communication adaptés avec un travail sur le recours à la langue des signes et l'interprétariat ou encore le développement du FALC (Facile à Lire et à comprendre) dans les différents supports de communication de la Ville.
- L'enfance et l'inclusion avec l'enjeu, notamment, du diagnostic précoce.
- L'insertion et l'emploi par la constitution d'un vivier de personnes ressources à partir de la mobilisation autour du DuoDay.
- L'exercice de la citoyenneté avec, par exemple, la simulation d'un bureau de vote pour préparer des personnes en situation de handicap intellectuel à aller voter.
- L'accès à la culture et aux loisirs par le développement de la dimension inclusive de la Fête du lac (mise à disposition de gilets à vibrations, l'audiodescription, accompagnement de personnes en situation handicap en binôme avec des agents pour qu'elles puissent vivre la fête en toute autonomie,...)
- La sensibilisation grand public pour changer le regard sur le handicap avec un coup de projecteur lors du Festival international du film d'animation
- Le déplacement et les usages avec de nouvelles actions telles que la mise en place d'ateliers d'initiation à l'utilisation de la télécommande universelle qui active les feux et bornes sonores (mise à disposition gracieuse par la Ville) et le recrutement de deux ambassadeurs de l'accessibilité qui auront vocation à sensibiliser les gestionnaires d'établissements à la question du handicap.

Signature d'une convention avec l'AAPEI Epanou

Vendredi 18 novembre, au lendemain du DuoDay, la Ville va signer une convention avec l'AAPEI Epanou pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel.

Renouvellement de la convention FIPHFP

Avec un taux d'emploi des personnes en situation de handicap de 7,8 %, le taux réglementaire étant de 6%, la Ville d'Annecy fait figure de bonne élève. Elle va d'ailleurs renouveler, le 23 mars prochain, sa convention triennale avec le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique). Cette convention prévoit des actions sur les trois prochaines années :

- le recrutement et l'apprentissage des personnes en situation de handicap
- le reclassement et la reconversion des agents en situation d'inaptitude,
- le maintien dans l'emploi,
- la formation des agents (en lien avec des agents en situation de handicap et notamment les managers),
- la sensibilisation/communication autour du handicap,
- des actions innovantes telles la démarche au long cours du DuoDay, la création de passerelles entre le milieu protégé et le milieu ordinaire, l'accessibilité des outils numériques internes...